



Huissier de justice non solvable

Par **pupuce50**, le **18/12/2014** à **17:20**

je suis actuellement au rsa seule avec un enfant de 7ans a charge le papa a pas reconnu mon fils donc je touche 645 euros par mois ! j'ai recu une lettre de huissier de justice pour saisie de mes meubles ! peut t'il vraiment saisir mes meubles ? il y a t'il une solution? combien de temps entre la lettre et la visite du l'huissier de justice ? je m'inquiète énormément car je ne peut vraiment pas payer cette grosse somme ! dans la lettre c'est écrit (date du commandement ou de la mise en demeure de payer le 29/04/2014)je ne comprend pas ! je veut voir une assistante sociale pour m'aidé pour payé ou une autre solution ! c'est t'il possible ? quand la procédure est lancé on peut plu rien faire ? ca m'inquiète énormément je suis en larmes car je suis seule avec mon enfant je suis au rsa et je ne sais pas quoi faire c'est la premiere fois que sa m'arrive !